



VILLE DE DANVILLE

AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Veuillez prendre note que lors de la séance ordinaire du 18 novembre 2019, à 19 heures, au 150, rue Water, en la Ville de Danville, le conseil municipal de la Ville de Danville statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Désignation de l'immeuble	Nature et effets de la dérogation demandée
1366, route 116	Réduire la marge de recul d'un garage existant dûment autorisé
213, rue Wilfrid-Lebeau	Réduire la marge latérale d'une maison existante
60, rue Boisvert	Réduire la distance prévue au règlement entre la maison existante et un nouveau bâtiment complémentaire
64, route 116 Est	Réduire les marges avant et arrière d'un garage à être implanté sur le lot

Au cours de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne intéressée par ces demandes.

Les avis publics relatifs à ces demandes de dérogations mineures sont disponibles sur le site internet de la Ville de Danville à l'adresse suivante :
www.danville.ca/services/documents.

DONNÉ À DANVILLE ce 30 octobre 2019.

Me Josée Vendette
Directrice générale
MAP Gestion municipale